Société dénommée **R.M. FINANCES**, EURL au capital de 500.000,00 EUR, dont le siège est à 17 RUE DE L'OUCHE BURON, 44300 NANTES, identifiée au SIREN sous le numéro 492.643.226 (492.643.226.00011) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES,

PROCES-VERBAL DE DECISIONS EXTRAORDINAIRES

EN DATE DU CINQ (5) DECEMBRE 2025

EXPOSE PREALABLE,

- ✓ ASSOCIE TITULAIRE DU DROIT DE VOTE

 - Monsieur Rodolphe MONNIER,

*Monsieur Rodolphe Claude Michel Alain **MONNIER**,*
Né à NANTES (44000) le 14 octobre 1976.

- ✓ DISPOSITIONS STATUTAIRES,

1. Gérant,

Monsieur Rodolphe Claude Michel Alain **MONNIER**,
Né à NANTES (44000) le 14 octobre 1976.

2. Objet social,

ARTICLE 2 - OBJET

La Société a pour objet:

- **L'achat et la vente de titres de sociétés, la gestion de portefeuille de valeurs r de participation dans toutes entreprises, et plus généralement toutes opération prestations réalisées par une société holding ,.**

- **Toutes prestations de services, qu'elle qu'en soit la nature, administrative, finai technique ou commerciale, auprès des Sociétés filiales ;**

Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, financières, industrielles, civiles ou commerciales, mobilières ou immob rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similai complémentaires.

3. Siège social,

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé .

Il pourra être transféré en tout autre endroit du même département par sim gérance, sous réserve de ratification par la prochaine décision de l'associé(e) u

A adopté les décisions suivantes, conformément aux Statuts,

PREMIERE DECISION

L'Associé décide de :

- De déplacer le siège social à SAUTRON (44880) 17, route des Naudières,

Cette décision est adoptée

DEUXIEME DECISION

Les Associés décident de la modification de l'article sept (7) des Statuts OBJET SOCIAL,
Comme suit,

La Société a pour objet :

- La prise de participation, sous quelle que forme que ce soit, dans toute société civile ou commerciale, notamment par voie d'apport à la constitution ou ultérieurement, d'échange, d'acquisition, de souscription d'option sur titres sociaux ;

- La participation active à la conduite de la politique du groupe et au contrôle des filiales ; la reddition, à titre purement interne, de services spécifiques, administratifs, techniques, juridiques, comptables, financiers et immobiliers ;

- Le conseil pour la gestion et les affaires, toutes prestations de services, qu'elle qu'en soit la nature, administrative, financière, comptable, technique ou commerciale, auprès de Sociétés ne dépendant pas du groupe ;

Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, industrielles, civiles ou commerciales, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

La participation, directe ou indirecte, de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Cette décision est adoptée

TROISIEME DECISION

L'Associé donne tout pouvoirs à,

A la gérance, avec faculté de subdélégation,

Spécialement à, *Madame GERALDINE ROCHETEAU, collaboratrice au sein de la SELAS « Lucile HAUVILLE Notaire associé », titulaire d'un Office Notarial à SAINT-HERBLAIN, identifié sous le numéro CRPCEN 44136,*

- PREMIEREMENT,

A l'éffet de procéder à la mise à jour des Statuts,

- DEUXIEMEMENT,

A l'effet de procéder à toutes formalités, notamment faire publier tout avis dans un journal habilité aux annonces légales, déposer tout document, attestation ou copie certifiée au Greffe du Tribunal de Commerce, et plus généralement faire le nécessaire pour l'accomplissement des formalités et suites des présentes,

A SAINT-HERBLAIN
Le CINQ (5) DECEMBRE 2025



Signature